



SOLUTIONS LUMINEUSES NANOLIGHT: BALISAGE ET ACCESSIBILITE POUR ERP*

Pour application au 1er janvier 2015 :
Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret n° 2006-55 du 17 mai 2006



NANOLIGHT

*ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

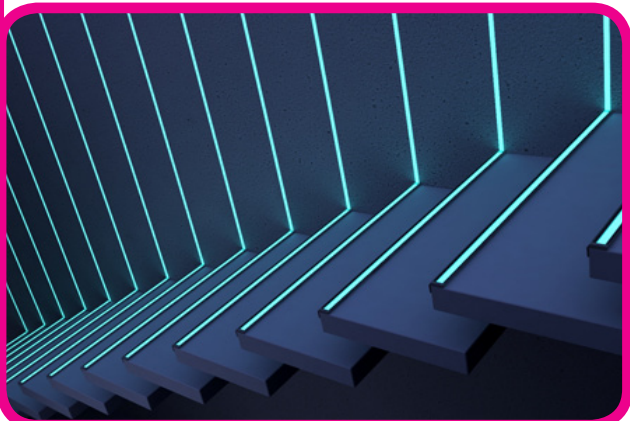
AU SERVICE DU BALISAGE ET DE LA SECURITE

Résistant - Pratique - Economique - Sécuritaire - Adaptable



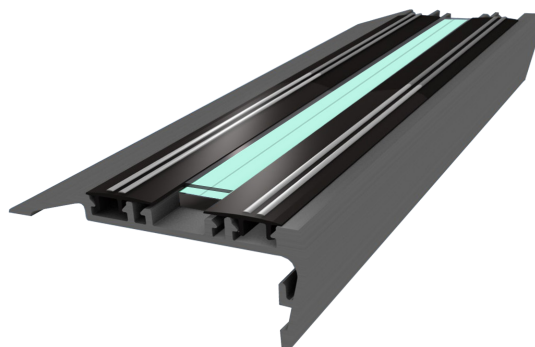
NANOLIGHT, industriel et consultant en nouvelles technologies lumineuses, est à la fois fournisseur et concepteur de solutions variées et innovantes dans le domaine de l'éclairage.

NANOLIGHT met en valeur les produits et les espaces architecturaux en collaboration avec des scénographes, architectes et designers et pense la lumière avec créativité, originalité et technicité.



Au fil des années, NANOLIGHT s'est spécialisé dans l'architecture, le balisage et la signalétique. Notamment dans les bâtiments type ERP. (Loisirs, tertiaire, services ...)

Accompagné de son bureau d'étude, NANOLIGHT sélectionne les produits les plus adaptés et qualitatifs parmi les toutes dernières innovations en éclairage. Ses bandes lumineuses fines et souples s'intègrent de multiples façons, facilitant les installations sur les ERP* déjà existants ou en construction.



*Etablissements recevant du public

UNE SOLUTION LUMINEUSE POUR LES ERP*

OBLIGATION AU 1er JANVIER 2015

Les parties extérieures et intérieures des ERP doivent être **accessibles** aux personnes handicapées, quel que soit le handicap

Article R*111-19-2 Code de la construction et de l'habitation

“ Est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment ou aménagement permettant, à des personnes handicapées, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, de accéder aux locaux et équipements, de utiliser les équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu.”

Un système de balisage lumineux adapté

Améliore les conditions de circulation

Marque les obstacles ou dénivelés potentiellement dangereux

Lumière visible à travers la fumée noire, brune et blanche

Système antidérapant

Tous les nez de marches Nanolight sont équipés de systèmes antidérapants

Limite les risques d'accidents, de chutes et de glissades

Gamme de profilé design et personnalisable

Longueur du profilé à la demande

40 combinaisons de couleurs possible

Confort visuel

Lumière non agressive et non éblouissante

Lumière uniforme et continue sur toute la longueur

Système de balisage lumineux économique

Peu énergivore < 0.5W / mètre

Fonctionnement 20 000 à 25 000 heures

Très forte résistance aux chocs et aux vibrations

Dispositif de secours** (En option)

Possibilité de rendre le système autonome**

Maintien du balisage lumineux via relais par onduleurs

Fonctionne plusieurs heures en cas de coupure générale du courant

Système normé et certifié

Conforme à la norme CE

Conforme au test fil incandescent 850°C

Conforme à la norme lumineuse EN 60598-1

Système résistant aux chocs : IK9

*Etablissements recevant du public

**La gamme de balisage lumineux NANOLIGHT ne constitue pas un éclairage de secours et ne peut pas s'y substituer au sens de la norme EN 60598-22. NANOLIGHT ne saurait être tenu responsable pour un usage non-conforme de ses produits.

Accessibilité et sécurité pour les escaliers

- Moyen de vigilance en début d'escalier
- Bon contraste nez de marche/revêtement de sol (marches et palier)
- Mise en valeur de la première marche

Mise en valeur des marches

- Bandes lumineuses en nez de marche :
- Soit en première et dernière marche
 - Soit sur l'ensemble de l'escalier

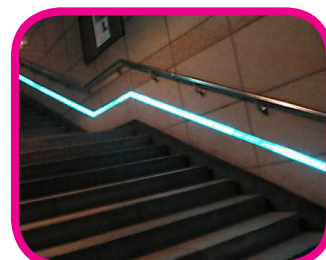


Éclairage renforcé sans gêne visuelle

Espaces source de perte d'équilibre

Mise en valeur du garde corps

- Bandes lumineuses
- Soit intégrées en profilés pose encadrée ou rapportée
 - Soit appliquées directement à la rampe



Éclairage renforcé sans gêne visuelle

- Accès
- Espaces d'information (signalétique)

Balisage lumineux

- Ligne conductrice
- Rétro-éclairage de panneaux d'info



Le département R&D NANOLIGHT a développé une gamme complète d'équipements de balisage lumineux, permettant un déplacement sans danger et sans éblouissement afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaire en ERP*.



Prise en compte déficience intellectuelle



Prise en compte déficience visuelle



Prise en compte déficience motrice

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ POUR ESCALIERS

RECOMMANDATIONS ET PRECONISATIONS

Tous les escaliers desservant des locaux ouverts au public doivent présenter des caractéristiques d'accessibilité et de sécurité

Prise en compte de la déficience visuelle et motrice

1. Moyen d'éveil de vigilance en début d'escalier
2. Bon contraste entre nez de marche et revêtements de sol des marches et du palier
3. Mise en valeur de la première et dernière marche

SOLUTION NANOLIGHT

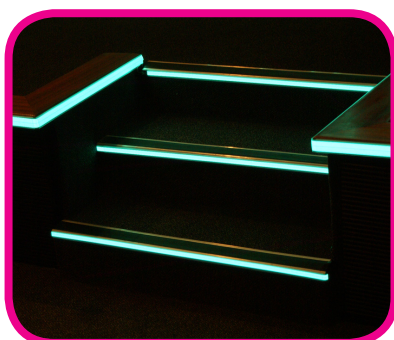


Mise en valeur des marches par la lumière

Bandes lumineuses intégrées en nez de marche

Soit en première et dernière marche

Soit sur l'ensemble de l'escalier



LES + NANOLIGHT

- Facilité d'installation
- Froid au toucher
- Nez de marches livrés pré-montés

ÉCLAIRAGE RENFORCÉ SANS GÊNE VISUELLE

ESPACES SOURCE DE PERTE D'ÉQUILIBRE

RECOMMANDATIONS ET PRECONISATIONS

Tous les locaux ouverts au public doivent présenter une qualité d'éclairage suffisante dans les lieux source de perte d'équilibre

Prise en compte de la déficience visuelle et motrice

1. Exigence de guidage
2. Qualité d'éclairage : 150 lux
3. Pas de gêne visuelle par l'éclairage naturel ou artificiel

SOLUTION NANOLIGHT

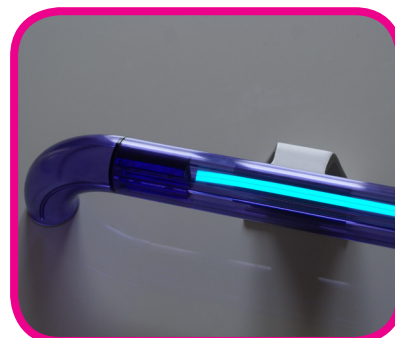


Mise en valeur de la main courante

Bandes lumineuses intégrées

Soit dans des profilés en pose encastrée ou rapportée

Soit directement à la main courante



LES + NANOLIGHT

- Facilité d'installation
- Froid au toucher
- Suivi des courbes et des formes de la main courante

ÉCLAIRAGE RENFORCÉ SANS GÊNE VISUELLE

ACCES ET ESPACES D'INFORMATION

RECOMMANDATIONS ET PRECONISATIONS

Tous les locaux ouverts au public doivent présenter une qualité d'éclairage suffisante dans espaces d'information et points d'accès

Prise en compte de la déficience visuelle, motrice et intellectuelle

1. Repérage visuel renforcé des points d'accès et d'information
2. Signalisation adaptée : Visibilité et lisibilité
3. Orientation, localisation et cheminement mis en évidence
4. Repère contrasté visuellement

SOLUTION NANOLIGHT



Balisateur lumineux indiquant le chemin

Ligne conductrice

Rétro-éclairage de panneaux d'information



LES + NANOLIGHT

Posibilité de couleur sur mesure
Jusqu'à 90m de long
Suivi des angles des murs

CONTACT



NANOLIGHT S.A.S

+33 (01) 39 12 18 48
contact@nanolight.fr
13 avenue des Sports
78500 Sartrouville

www.nanolight.fr